



La Ville de Bruxelles et le Foyer Laekenois s'équipent d'une première éolienne urbaine

Ville de Bruxelles, 26 septembre 2024 – En collaboration avec Renewind, la Ville de Bruxelles et le Foyer Laekenois ont installé un prototype d'éolienne urbaine sur le toit d'une tour de logements située Avenue de l'Héliport 31. À terme, ce projet pourrait offrir un nouveau moyen de produire de l'énergie verte sur les toits de nos villes densément construites.

Renewind, start-up innovante et spin-out de Sonaca a développé et breveté une turbine urbaine novatrice, conçue pour être placée sur les toitures plates d'immeubles. En collaboration avec cette start-up et le Foyer Laekenois, la Ville de Bruxelles participe maintenant à un programme pilote de 12 mois visant à tester les performances des turbines en conditions réelles, dans différentes régions et sur divers bâtiments en Belgique et dans des pays voisins. « *La Ville de Bruxelles s'est fixé l'objectif ambitieux de produire 6GWh d'électricité verte et locale d'ici 2030. Nous avons déjà atteint 66% de cet objectif, mais nous continuons à travailler et à innover pour atteindre et dépasser cette barre symbolique,* » explique **Benoit Hellings**, échevin du Climat de la Ville de Bruxelles.

Dans nos milieux urbains, densément construits, le photovoltaïque est pour l'instant la technologie la plus utilisée, mais fonctionne plus efficacement en été qu'au cours des autres saisons. Mais nos toits bruxellois sont également d'excellentes sources d'énergie éolienne, qui n'est pour l'instant pas captée. « *Hormis quelques cas trop rares, nous n'arrivons pas pour l'instant à capter l'énergie fournie par le vent. À Bruxelles, une technologie d'éolienne urbaine nous permettrait sans doute de produire de l'électricité en toute saison, avec un rendement stable et prévisible,* » poursuit **Benoit Hellings**.

« *Nous pensons au quotidien, mais aussi à l'avenir des locataires du Foyer Laekenois. Ce genre d'initiatives, menée avec le soutien de la Ville, nous permet ainsi d'envisager un futur où les factures d'énergie de notre structure, et celles de nos locataires, baissent drastiquement,* » se réjouit **Liesbet Temmerman**, présidente du Foyer Laekenois.

« *L'avenir énergétique de nos sociétés est dans le mix énergétique composé de solaire, de géothermique, de chaleur et aussi d'éolien. Nous tentons d'apporter une solution ambitieuse pour l'éolien en zone urbaine, solution qui manque encore aujourd'hui,* » développe **Henri Rion**, CEO de Renewind.

Cette technologie vise à profiter du phénomène d'accélération de vent en bord de toiture : lorsque le vent remonte le long d'une façade et rencontre le vent qui vient naturellement de plus haut, il se

produit alors un phénomène d'accélération, qui pourrait permettre de produire entre 1 et 3 MWh par an, en fonction des résultats de ce programme pilote. Sur le toit du seul bâtiment concerné par ce programme, dix éoliennes pourraient ainsi à terme être installées et produire entre 10 et 30 MWh par an. Cette machine vient s'ajouter au circuit de la pompe à chaleur déjà installée sur place, contribuant ainsi à l'alimentation des communs du bâtiment.

Plus d'info ? :

François Descamps, 0474/90 28 39
porte-parole de l'échevin du Climat, Benoit Hellings